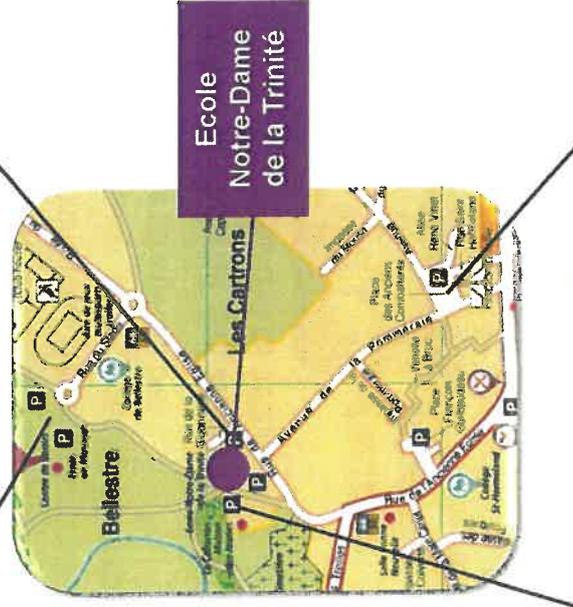


Stationnements conseillés aux abords de l'école Notre Dame de la Trinité et temps de parcours à pied

P Parking de 250 places
Situé à Bellestre à 2 mn



P Parking situé en zone bleue
Rue de la Gigonnerie, juste à côté de l'école



P Parking situé
A côté du cimetière
Juste à côté de l'école



P Parking situé
place des Anciens Combattants
(derrière l'église) à 4 mn

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

c'est l'affaire des adultes !

Ecole Notre Dame de la Trinité



Nous vous invitons à parcourir ce document
qui rappelle les règles du code de la route à respecter,
tout en partageant quelques idées utiles
pour garantir la sécurité de tous les enfants.

**N'attendons pas l'accident avant
de changer nos comportements**



Les moyens de déplacements privilégiés pour conduire mes enfants à l'école en toute sécurité



La marche : lorsque la distance domicile-école est raisonnable, c'est le moyen le plus économique qui permet un exercice physique quotidien.



Le vélo : il permet de parcourir des distances plus grandes sans connaître de problèmes de stationnement. Avenue de la Pommeraie, l'aménagement d'une « chaussée à circulation douce » appelée Chaucidou donne la priorité aux cyclistes.



Le port du casque est obligatoire pour les cyclistes jusqu'à 12 ans.



Le covoiturage : en lien avec votre voisinage, ce moyen convivial permet des économies et réduit le nombre de voitures aux abords de l'école.

Conseils pour un comportement exemplaire si je n'ai pas d'autre solution que la voiture



Partir de son domicile suffisamment tôt pour que les enfants arrivent sans stress au portail de l'école 10 minutes avant le début des cours. Ils sont accueillis sur la cour ou en classe.

Respecter les limitations de vitesse. Les abords de l'école comme tout le centre-ville de Bouaye sont en zone limitée à 30 km / h.



Respecter les règles qu'impose le Chaucidou, avenue de la Pommeraie, où le vélo est prioritaire lors des croisements de véhicules. Dans ce cas, la voiture doit rester derrière le vélo avant de pouvoir doubler.

S'assurer de la sécurité des enfants dès la sortie du véhicule. Toujours les faire sortir du côté du trottoir.



Privilégier le parking de Bellestre et rejoindre l'école à pied par la voie verte.

Respecter les agents communaux. Ils sont là pour assurer la sécurité de la traversée aux passages piétons.

Des comportements à bannir car ils sont dangereux



S'arrêter sur la chaussée ou au milieu du parking. C'est interdit par le code de la route et dangereux pour les enfants.



Bouaye, le 4 novembre 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous avons à cœur de renforcer la sécurité de vos enfants lorsqu'ils cheminent pour rejoindre l'école Notre-Dame de la Trinité.

Pour cela, des travaux ont été réalisés avenue de la Pommeraie :

- Les trottoirs doivent rester libres pour la sécurité des piétons. Il n'est plus possible d'y stationner, même pour moitié du véhicule. Toute infraction fera l'objet d'une verbalisation pour stationnement gênant (135 €)
- Un aménagement cyclable appelé « chaucidou » a été créé, il donne la priorité aux cyclistes par rapport à l'automobile qui, en cas de croisement avec un autre véhicule, doit se ranger à l'arrière du vélo.

Les poches de stationnement situées devant le cimetière et rue de l'ancienne église ne sont pas extensibles et ne peuvent, à elles seules, absorber le flux de voitures déposant et reprenant les élèves chaque jour. C'est pourquoi, nous vous recommandons fortement d'utiliser le vaste parking situé devant l'ensemble sportif de Bellestre (250 places).

Celui-ci est accessible par la rue Samuel Paty. Une fois stationné, un chemin piéton vous permet de rejoindre l'école en toute sécurité. La municipalité étudie, dans le cadre du budget 2025 l'ajout d'un ou deux points d'éclairage afin d'améliorer la visibilité en période hivernale.

C'est grâce à votre concours et aux nouvelles habitudes à prendre que nous pourrons, ensemble, mieux assurer la sécurité de vos enfants. A cet effet, vous trouverez, ci-joint, un flyer qui vous apportera des informations utiles pour assurer la sécurité aux abords de l'école.

Avec nos respectueuses salutations.

La Cheffe d'établissement

Mme ROMSEE

Le Maire

Freddy HERVOCHON



PJ : 1 flyer